

DECISION DU MAIRE

prise en application de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Décision n° 2022-45 à 2022-49

RENONCIATION A L'EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Le maire de la Commune de Montrevel-en-Bresse,

Vu le Code de l'urbanisme et notamment ses articles L. 210-1, L. 211-1 et suivants, L. 213-1 et suivants et L. 300-1 ;

Vu le plan local d'urbanisme du SIVOM d'agglomération de Jayat-Malafretaz-Montrevel approuvé par délibération du comité syndical le 6 mai 2013, modifié par délibération les 24 novembre 2014, 30 juin 2016 et 6 février 2020

Vu la délibération du conseil municipal en date du 30 mai 2013 instaurant un droit de préemption urbain sur les zones urbaines ou à urbaniser du territoire de la commune de Montrevel-en-Bresse ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 28 mai 2020 donnant délégation au maire, et notamment au 15° lui permettant d'exercer le droit de préemption ou de le déléguer à l'occasion d'une aliénation ;

DÉCIDE

- de renoncer à l'exercice du droit de préemption sur les biens suivants :

N°2022-45 : DIA enregistrée sous le n° DIA00126622D0029, déposée le 8 août 2022 par Maître Thierry MANIGAND, notaire à Bourg-en-Bresse, concernant la vente d'un Non bâti, cadastré B 517, situé à Terre Blanche.

N°2022-46 : DIA enregistrée sous le numéro DIA00126622D0030, déposée le 8 août 2022 par Maître Christelle COEURET, notaire à MÉZÉRIAT (Ain), concernant la vente d'un Bâti sur terrain propre, cadastré AB 15, situé 23 route de Mâcon.

N°2022-47 : DIA enregistrée sous le numéro DIA00126622D0031, déposée le 18 août 2022 par l'étude SCP A. MONTAGNON, E. PLANCHON, E. DAUBORD, notaire à ATTIGNAT (Ain), concernant la vente d'un Non Bâti et d'un bâti sur terrain propre, sur les parcelles cadastrées AK 7 et 201, situées 62 place de l'Erable et Le Pré.

N°2022-48 : DIA enregistrée sous le numéro DIA00126622D0032, déposée le 18 août 2022 par l'étude SCP A. MONTAGNON, E. PLANCHON, E. DAUBORD, notaire à ATTIGNAT (Ain), concernant la vente d'un Non Bâti, sur les parcelles cadastrées AB 285 et 283, situées 45 et 47 Grande Rue.

Département de l'Ain
Commune de Montrevel-en-Bresse

N°2022-49 : DIA enregistrée sous le numéro DIA00126622D0033, déposée le 19 août 2022 par l'étude SCP A. MONTAGNON, E. PLANCHON, E. DAUBORD, notaire à ATTIGNAT (Ain), concernant la vente d'un Bâti sur terrain propre, sur les parcelles cadastrées AB 167 et 254, situées rue des Carronnières

A Montrevel-en-Bresse, le 21 septembre 2022

Le Maire



Jean-Yves BREVET